

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Direction des Opérations d'Assiette

Direction régionale de :
Centre des Impôts de :
SAI de :
Numéro de dépôt :



Cachet du service d'assiette

IMPOT GENERAL SUR LE REVENU

DECLARATION DES REVENUS DE L'ANNEE 20.....

I - IDENTITE

- Nom (en majuscules) : M. Mme, Mlle..... Prénoms :

- Date et lieu de naissance : Nationalité :

- Nom du père : Nom de la mère :

- N° de la carte consulaire ou de résident :

- Profession ou activité : N° de compte contribuable :

- Adresse professionnelle : Commune : Rue n° : B.P :

- Adresse portée sur la déclaration précédente : B.P.....

- Lieu de résidence : Téléphone (Bur) : (Dom) :

(Cel) : E-mail :

- Références cadastrales : Section : Parcelle :

- Employeur actuel (éventuellement) : B.P : Téléphone :

- NCC Employeur :

II - SITUATION MATRIMONIALE AU 1^{er} JANVIER OU AU 31 DECEMBRE DE L'ANNEE D'ACQUISITION DU REVENU ⁽¹⁾
(Retenir la situation la plus favorable)

Célibataire : Divorcé (e) : Veuf ou veuve :

Marié (e) :

Nom et prénoms de votre conjoint (e) :

Date et lieu du mariage : à

Régime matrimonial : Communauté de biens : Séparation de biens :

Date d'exercice de l'option ⁽¹⁾ :

ENFANTS A CHARGE ⁽²⁾					
Ordre	NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	VIVANT/DECEDE	IMPOSITION SEPARÉE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
NOMBRE DE PARTS D'IGR (N)					


(1) : A remplir en cas d'option pour la déclaration par foyer fiscal. Dans ce cas, préciser la date et l'année de l'option.

(2) : Sont considérés comme enfants à charge, les enfants :



- légitimes, naturels reconnus, et légalement adoptés âgés de moins de 21 ans au 1er janvier ou au 31 décembre de l'année d'acquisition du revenu, ou âgés de moins de 27 ans s'ils poursuivent leurs études. (Joindre un certificat de scolarité) ;
- majeurs infirmes (Joindre un certificat médical précisant l'âge).



En cas d'imposition séparée ou de divorce, le ou la déclarant (e) ne doit porter ci-dessus que les enfants dont il (elle) a la charge. Toutefois, il peut déduire du revenu brut imposable, la pension qu'il verse éventuellement pour ses autres enfants (Page 4, cadre V-5.2).

III. - DECLARATION DES REVENUS DE SOURCE IVOIRIENNE

3.1- REVENUS TIRES DES PROPRIETES FONCIERES			COLONNE RESERVEE A L'ADMINISTRATION	
3.1.1- PROPRIETES				
NATURE DES BIENS	LOCALISATION (commune, ville,)	ADRESSE (quartier, rue, îlot, lot)		
(Etablir une liste détaillée sur papier libre en cas de besoin)				
3.1.2- REVENUS A DECLARER	Pour vous-même	Pour votre conjoint (e)	Pour vos enfants mineurs	
Total des revenus bruts fonciers perçus..... (1)				
Déduction au choix : abattement forfaitaire de 6.000.000 ou abattement forfaitaire de 50 % des revenus bruts fonciers. (2)				
Revenu net = (1) - (2)				
TOTAL (à inscrire à la ligne 1 du cadre VII, à la page 5)				

NB : Le revenu brut est constitué par le montant des loyers bruts réalisés au cours de l'année précédente, charges incluses.

3. 2- REVENUS TIRES DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS ET REMUNERATIONS D'ASSOCIES GERANTS				COLONNE RESERVEE A L'ADMINISTRATION	
	Pour vous-même	Pour votre conjoint (e)	Pour vos enfants mineurs		
					
a) Revenus des valeurs mobilières, actions, parts de fondateurs, obligations, titres de rentes, etc.					
b) Indemnités de fonction					
c) Parts des commandites simples ou des sociétés à responsabilité limitée					
d) Revenus des créances, dépôts, cautionnements et autres placements					
e) Autres rémunérations					
Revenu brut					
TOTAL (à inscrire à la ligne 2 du cadre VII, à la page 5)					

3.3- REVENUS TIRES DES ACTIVITES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, ARTISANALES, MINIERES, AGRICOLES, FORESTIERES, DE SERVICES ET REVENUS DES ASSUJETTES A L'IMPOT SYNTHETIQUE			COLONNE RESERVEE A L'ADMINISTRATION	
	PROFESSIONS EXERCEES	ADRESSE DES EXPLOITATIONS		
- Pour vous-même				
- Pour votre conjoint(e)				
- Pour vos enfants mineurs				
	Pour vos activités	Pour votre conjoint (e)	Pour vos enfants mineurs	
Bénéfice indus. et commercial de l'exercice clos en 20.....(I)				
Bénéfice agricole de l'exercice clos en 20..... (a)				
-Déduction de 10.000.000 du revenu agricole..... (b)				
-Bénéfice agricole après déduction..... (II) = (a) - (b)				
Revenu des activités de transport public..... (III)				
Revenu des assujettis à l'impôt synthétique..... (IV)				
Revenu net = (I) + (II) + (III) + (IV)				
TOTAL (à inscrire à la ligne 3 du cadre VII, à la page 5)				

3.4- TRAITEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS, INDEMNITÉS, EMOLUMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RENTES VIAGÈRES				COLONNE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION	
	PROFESSIONS EXERCÉES	ADRESSE GÉOGRAPHIQUE PROFESSIONNELLE			
- Pour vous-même					
- Pour votre conjoint(e)					
- Pour vos enfants mineurs					
		Pour vos activités	Pour votre conjoint (e)	Pour vos enfants mineurs	
Sommes perçues..... (a)					
Évaluation des avantages en nature..... (b)					
Total des gains bruts acquis..... (a + b) = (I)					
A déduire :					
1. Abattement forfaitaire de 20% des gains bruts.....					
2. Retenue impôt cédulaire.....					
3. Retenue contribution nationale.....					
Première différence					
4. Frais professionnels : 15% de la première différence					
Deuxième différence					
Pensions et rentes viagères (brutes perçues).....					
A déduire :					
1. Abattement de 40 % (si pensions et rentes mensuelles comprises entre 100 000 F et 300 000 F).....					
2. Abattement de 25% (si pensions et rentes mensuelles égales ou supérieures à 300 000 F)					
Pension nette imposable..... (II)					
Cumul(III) = (I) + (II)					
TOTAL (à inscrire à la ligne 4 du cadre VII, à la page 5)					

3.5- PROFESSIONS NON COMMERCIALES (REVENUS N'ENTRANT PAS DANS UNE DES QUATRE CATEGORIES CI-DESSUS)				COLONNE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION	
	PROFESSIONS EXERCÉES	ADRESSE GÉOGRAPHIQUE PROFESSIONNELLE			
- Pour vous-même					
- Pour votre conjoint(e)					
- Pour vos enfants mineurs					
		Pour vos activités	Pour votre conjoint (e)	Pour vos enfants mineurs	
a) Cas de l'exploitant individuel					
- Bénéfice d'exploitation					
b) Cas du vacataire, consultant, etc.					
Recettes totales brutes.....					
A déduire : (application des abattements forfaitaires prévus selon le cas) ⁽¹⁾					
Recettes totales nettes imposables					
Cumul des rémunérations non commerciales					
TOTAL (à inscrire à la ligne 5 du cadre VII, à la page 5)					


(1) : Professions médicales ou paramédicales, enseignants vacataires, consultants ou experts, artistes musiciens, sportifs, organisateurs de spectacles, collaborateurs non salariés des membres des professions juridiques et comptables, revendeurs de billets de jeux de hasard, courtiers et intermédiaires, greffiers-notaires.

IV- DECLARATION DES REVENUS ENCAISSÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À L'ÉTRANGER

Énumérez ces revenus par catégorie :	Montant des revenus nets	Lieu d'origine	COLONNE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION
1.-Propriétés foncières ⁽¹⁾			
2.-Valeurs et capitaux mobiliers			
3.-Professions industrielles, commerciales, etc. ⁽¹⁾			
4.-Traitements, salaires, pensions, etc.			
5.-Professions non commerciales ⁽¹⁾			
TOTAL (à inscrire à la ligne 6 du cadre VII, à la page 5)			





(1) : Ces revenus peuvent ne pas être imposables à l'I.G.R en Côte d'Ivoire en cas d'application d'une convention internationale. Dans ce cas, ils ne seront pas portés dans le cadre VII à la page 5.

V - INDICATION DES CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL

5.1- Primes relatives aux contrats d'assurances sur la vie et de retraites complémentaires ⁽¹⁾				COLONNE RESERVEE A L'ADMINISTRATION
	Nom et adresse de la compagnie d'assurance	Numéro de police	Montant des primes versées	
Pour vous-même				
Pour votre conjoint (e)				
Pour vos enfants mineurs				
TOTAL (à inscrire à la ligne 7 du cadre VII, à la page 5)				
5.2- Intérêts des dettes contractées, pensions ou arrérages des rentes payées à titre obligatoire et gratuit ⁽²⁾				
Nom et prénoms des personnes bénéficiant des intérêts, rentes ou pensions alimentaires	Adresse complète des personnes mentionnées dans la première colonne	- Date de la décision de justice pour les rentes ou pensions - Date et nature de l'acte pour les dettes	Montant des intérêts, pensions ou arrérages annuels (à l'exclusion des annuités d'amortissement payées l'année précédente)	
TOTAL (à inscrire à la ligne 8 du cadre VII, à la page 5)				

(1) et (2) : Etablir une liste complémentaire sur papier libre en cas de besoin.

VI-INDICATIONS PRECISES DES ELEMENTS DU TRAIN DE VIE (ART. 244 - CGI)

ELEMENTS DU TRAIN DE VIE	NOMBRE	MONTANT	RESERVE A L'ADMINISTRATION
Valeur locative de la résidence principale et éventuellement des résidences secondaires en Côte d'Ivoire ou hors de Côte d'Ivoire			
Domestiques, quel que soit le sexe :			
- gardien - jardinier			
- gens de maison			
- cuisinier.....			
Voitures automobiles destinées au transport de personnes :			
a) d'une puissance égale ou supérieure à 15 CV de moins de 2 ans d'âge et d'une valeur vénale supérieure à 1 800 000 CFA.....			
b) d'une puissance égale ou supérieure à 11 CV.....			
c) d'une puissance inférieure à 11 CV ou ayant plus de 10 ans d'âge.....			
Yachts ou bateaux de plaisance à voiles			
a) de 0 à 3 tonnes			
b) de 3 à 10 tonnes			
c) plus de 10 tonnes			
Bateaux de plaisance à moteur fixe ou hors-bord :			
a) jusqu'à 20 chevaux			
b) CV supplémentaire			
Avions de tourisme.....			
TOTAL REVENU EVALUE (à inscrire à la ligne 9 du cadre VII, à la page 5)			

NB : Pour les véhicules et les avions, indiquer le coût d'entretien annuel.

VII. RECAPITULATION

Indiquer le revenu net suivant le détail mentionné au paragraphe correspondant des pages 2 et 3		MONTANT du revenu ou mention "néant"	Impôts cédulaires retenus à la source ou acquittés
1. Revenus des propriétés foncières			1/ Impôt foncier
2. Revenus des valeurs et capitaux mobiliers			Montant
3. Revenus des professions industrielles, commerciales, agricoles, artisanales ou minières, de services, etc.			2/ Capitaux mobiliers (IRVM-IRC)
4. Revenus des professions salariées, pensions et rentes viagères			Montant
5. Revenus des professions non commerciales			3/ Impôts BIC, BA et assimilés
6. Revenus de toute nature encaissés à l'étranger			Montant.....
TOTAL du revenu brut..... (1)			4/ Impôt sur salaire
à déduire :			Montant.....
7. Assurances		TOTAL à déduire (2)	5/ Impôt BNC (Exploitant individuel, vacations, honoraires)
8. Intérêts des dettes, pensions ou arrérages annuels			Montant.....
Différence constituant le REVENU NET GLOBAL : (1) - (2)			6/ Impôt synthétique
			Montant
			TOTAL <input style="width: 100px;" type="text"/>
9. Revenus réévalués selon les éléments du train de vie			

A....., le.....20.....

Signature

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS DES ELEMENTS DECLARES

- | | |
|---|---|
| 1. Avis d'imposition (foncier) <input style="width: 40px;" type="checkbox"/> | 5. Etat des honoraires, vacations <input style="width: 40px;" type="checkbox"/> |
| 2. Etat des indemnités ou des revenus de créances <input style="width: 40px;" type="checkbox"/> | 6. Contrat d'assurances vie ou retraite. <input style="width: 40px;" type="checkbox"/> |
| 3. Déclaration BIC, BNC, BA, et impôt synthétique <input style="width: 40px;" type="checkbox"/> | 7. Pièces relatives à la situation matrimoniale <input style="width: 40px;" type="checkbox"/> |
| 4. Bulletin de salaire, pension et autres traitements <input style="width: 40px;" type="checkbox"/> | 8. Autres <input style="width: 40px;" type="checkbox"/> |

NB : Cocher la case correspondante

Si vous faites la déclaration au nom de la succession d'un contribuable décédé, indiquez sous votre signature vos nom, prénoms et adresse.